

La rémunération globale - Comment agir sur le pouvoir d'achat des salariés ?

L'évolution des pratiques de rémunération des salariés à la lumière des lois « pouvoir d'achat » et « LFR 2022 » du 16 août 2022.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les mesures sociales pouvant avoir un impact sur le pouvoir d'achat des salariés et celles qui pourraient être mises en place au sein de l'entreprise
- Savoir faire évoluer les pratiques RH de l'entreprise en matière de rémunération

PUBLIC ET PREREQUIS

Dirigeants et Responsables RH, juristes RH.
Aucun prérequis

DATE - HORAIRES

Mardi 18 octobre 2022 de 9h à 12h30

PRIX (3,5 heures) : 440 euros HT
Soit 528 euros TTC

Contact stagiaires et entreprise / conseils pédagogiques
Alice MARCHAL : amarchal@acd.fr – 06.15.54.51.64

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION DE LA FORMATION

La formation est assurée par un avocat ayant la pratique du droit du travail et la connaissance des réalités de l'entreprise; elle donne lieu à la remise d'un support pédagogique. Les connaissances sont mises en œuvre à travers des exemples et des cas pratiques, tirés de l'expérience professionnelle de la formatrice. L'évaluation de la formation (questionnaire de satisfaction) et l'évaluation des acquis de la formation (QCM corrigé collectivement) sont réalisées en fin de séance. Une attestation individuelle de suivi de la formation est remise au terme de la formation.

LIEU / MODALITES

Au cabinet ACD AVOCATS – 4 place Saint-Nicolas – 57000 METZ ou autre lieu à METZ en fonction du nombre de participants et des éventuels aménagements.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Les personnes souhaitant bénéficier de modalités spécifiques sont invitées à se mettre en lien avec le « contact » ci-contre, afin qu'il leur propose la solution la mieux adaptée à leurs besoins.

PROGRAMME (3,5 heures)

■ ■ ■ La rémunération du travail : quelles obligations ? quelles possibilités ?

- Augmentation des salaires et revalorisation des minima conventionnels et légaux : comment négocier ?
- Augmentation collective et/ou individuelle ?
- L'égalité de traitement
- La rémunération variable : pour qui ? comment ?

■ ■ ■ Le partage collectif de la valeur

- La nouvelle prime de partage de la valeur ou « PPV ». Vers une rémunération immédiate et aléatoire ? Quels apports de la Loi du 16 août ? Comment utiliser la nouvelle PPV ?
- Le partage des résultats : quels assouplissements ? Mise en place de l'intéressement facilitée Déblocage anticipé de l'épargne salariale
- L'actionariat des salariés

■ ■ ■ Heures supplémentaires et monétisation des temps de repos

- Les heures supplémentaires : travailler plus pour gagner plus – les incitations du gouvernement
- Le rachat de jours de RTT : nouvelles opportunités
- Les avantages du Compte Epargne Temps (CET)

■ ■ ■ Quels autres leviers ?

- Comment agir sur les Frais de transport ?
- Titres restaurant et autres avantages non salariaux

■ ■ ■ Rémunération et Défi de l'attractivité de l'entreprise

- La rémunération globale : un élément de l'attractivité de l'entreprise
- La place croissante des avantages non salariaux
- La nécessaire communication

MAJ 26/09/22

La rémunération globale - Comment agir sur le pouvoir d'achat des salariés ?

L'évolution des pratiques de rémunération des salariés à la lumière des lois « pouvoir d'achat »
et « LFR 2022 » du 16 août 2022

Bulletin de participation

Société :

Adresse :

N° SIRET :

Signataire de la convention de formation et qualité :

.....

Tél direct :

Courriel :

Signature électronique : oui non

Personne chargée des relations avec l'organisme et les stagiaires (si différente du signataire)

.....

Tél direct :

Courriel :

Participant(s) à la formation :

1. **Nom/prénom :**

Fonction : **courriel :**

Niveau de connaissances et d'expérience / thème de formation (1 à 5) :

Attentes de la formation :

2. **Nom/prénom :**

Fonction : **courriel :**

Niveau de connaissances et d'expérience / thème de formation (1 à 5) :

Attentes de la formation :

Aménagements spécifiques souhaités (Besoins particuliers du participant, Personne en situation de handicap ...)

.....

.....

Bulletin à renvoyer à : amarchal@acd.fr

Inscription également possible sur le site www.acd.fr

À la réception de votre bulletin de participation, nous prendrons contact avec vous et une convention de formation sera établie (sous réserve d'un nombre minimum de participants et des places disponibles).